



Commune de Folkling
2 rue de l'Eglise
57600 FOLKLING
Tél : 03 87 85 08 44
Email : mairie@folkling.fr

COMMUNE DE FOLKLING

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

2026

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 1612-35 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au **budget primitif** afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le son site internet <http://folkling.fr/>.

Sommaire

- I. Le cadre général du budget*
- II. La section de fonctionnement*
- III. La section d'investissement*
- IV. Les données synthétiques du budget*

I. Le cadre général du budget

Le **budget primitif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'**année 2026**. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le **budget 2026** a été voté le **27 avril 2026** par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

- Le projet de budget a été transmis au Conseil Municipal le **14 avril 2026**,
- Le projet de budget a été examiné et non amendé en commission des finances du **27 avril 2026**,

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions publiques à chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

A. GENERALITES

*Le **budget de fonctionnement** permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.*

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux : salaires et toutes les dépenses quotidiennes.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations de salles, ventes de bois, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

B. VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES		DEPENSES	
<u>RESULTAT DE FONC. REPORTE</u>	<u>91 963.59 €</u>	CHARGES A CARACTERE GENERAL	357 650.00 €
ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00 €	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	395 000.00 €
PROD. SERVICES, DOMAINE, VENTES	15 400.00 €	ATTENUATIONS DE PRODUITS	42 000.00 €
IMPOTS ET TAXES	59 200.00 €	<u>VIREMENT VERS SECTION INVESTISSEMENT</u>	<u>90 193.59 €</u>
FISCALITE LOCALE	499 000.00€	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	118 720.00 €
DOTATIONS /PARTICIPATIONS	315 000.00 €	CHARGES FINANCIERES	30 000.00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION	53 000.00 €	CHARGES SPECIFIQUES	1 000.00 €
TOTAL RECETTES	1 034 563.59 €	TOTAL DEPENSES	1 034 563.59 €

C. LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

Pour l'année **2026**, les taux suivants aux impôts directs locaux sont décidés (maintien des taux) :

Taxe	Taux 2026	<i>Taux 2025</i>
Taxe foncière bâtie (TFB)	27,84 %	<i>27,84 %</i>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	44,75 %	<i>44,75 %</i>
Taxe d'habitation (TH) <i>(sur les résidences secondaires)</i>	11,80 %	<i>11,80 %</i>

Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026 : 704 115€

D. LES DOTATIONS DE L'ETAT

Dotation Globale de Fonctionnement	2026	<i>2025</i>
D.G.F. montant total	131 503€	<i>141 538€</i>
Dotation élu local (DPEL)	4 150€	<i>255€</i>
<i>D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)</i>	105 925€	<i>112 548€</i>
<i>D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)</i>	25 578€	<i>22 603€</i>
<i>D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)</i>	0€	<i>6 387€</i>

III. La section d'investissement

A) GENERALITES

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

B) VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
<u>VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT</u>	<u>90 193.59 €</u>	<u>SOLDE EXECUTION INVEST. REPORTE</u>	<u>152 670.33€</u>
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	364 470.33 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	116 000.00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	121 400.00 €	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000.00 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	207 606.41 €	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	405 000.00 €
		IMMOBILISATIONS EN COURS	90 000.00 €
TOTAL RECETTES	783 670.33 €	TOTAL DEPENSES	783 670.33 €

C) PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNEE 2026 :

Programmes principaux	Nature
Equipements publics quartier « Langefelder »	- Décompte définitif et réception des travaux d'équipements publics
Accessibilité des bâtiments publics	- Travaux au gymnase - Contrôle technique
Sécurité routière et autres travaux de voirie	- Plateau routier rue Tenteling - Trottoir rue de Tenteling - Tampons assainissement rues Tenteling et Forbach
Equipements techniques	- Achat d'un ramasseur de feuille pour le tracteur
Divers travaux sur bâtiments	- Réhabilitation du sol de la salle des fêtes - Chaudière église de Folkling, réhabilitation suite à sinistre - PAC école maternelle - Confort d'été gymnase (laque sur toiture et brasseurs d'air) - Réhabilitation 7 rue de Behren cabinet paramédical - Moteur cloche 3 église de Folkling - Agencement cuisine Foyer de Gaubiving
Réhabilitation des anciens ateliers « Lieu de convivialité et de services »	- 1ères études
Jonction cyclable Folkling Gaubiving	- Acquisition communale des parcelles privées limitrophes
Trame verte et bleue	- Volet plantations : arbres et haies sur 3 sites (Bel Air, chemin rural de l'antenne, salle des fêtes) - Volet recherche de biens vacants : étude SAFER
Numérique	- Logiciel de gestion des cimetières - Refonte site internet
Urbanisme	- Démarrage étude révision PLU

D) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET AIDES NOTIFIEES A PERCEVOIR :

Programme	Organisme	Dispositif	Notifié et dû au 31/12/2025
ATELIER MUNICIPAL	Etat	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	73 000 €
AIRE SPORTIVE	ANS	PLAN 5000 équipements	26 000 €

IV. Les données synthétiques du budget 2026

14CO - MAIRIE DE FOLKLING - 14CO - MAIRIE DE FOLKLING - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	470 200,00	684 670,33
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	160 800,00	99 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 152 670,33	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	783 670,33	783 670,33
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 034 563,59	942 600,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 91 963,59
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 034 563,59	1 034 563,59
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 818 233,92	1 818 233,92

Fait à Folkling, le 27 avril 2026